

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 18 janvier 2013  
(convocation du 7 janvier 2013)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Huit Janvier Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12h30  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
M. DUPRAT Christophe à M. BOBET Patrick à partir de 12h30  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
M. GAUTE Jean-Michel à M. JUNCA Bernard  
M. LABARDIN Michel à M. BOBET Patrick jusqu'à 10h30  
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard à partir de 11h10 et jusqu'à 12h15  
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel à partir de 12h00  
M. SAINTE MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 9h55 et à partir de 11h  
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle  
Mme LACUEY Conchita à Mme CARTRON Françoise  
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard  
Mme BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. GELLE Thierry  
M. CAZENAVE Charles à M. GAÜZERE Jean-Marc jusqu'à 10h05  
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10h10  
Mme COLLET Brigitte à Mme DESSERTINE Laurence  
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme FOURCADE Paulette à partir de 12h

M. DAVID Yohan à M. ROBERT Fabien à partir de 9h50  
Mme DELATTRE Nathalie à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11 h45  
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis jusqu'à 10h20  
Mme DESSERTINE Laurence à Mme PIAZZA Arielle à partir de 11h45  
M. DUCASSOU Dominique à M. DELAUX Stéphan à partir de 12h30  
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 12h  
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas à partir de 11h55  
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. JOUBERT Jacques  
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément à partir de 12h10  
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic  
M. LOTHAIRE Pierre à M. BRON Jean-Charles  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
Mme PARCELIER Muriel à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10h20  
M. ROBERT Fabien à Mme LIRE Marie-Françoise à partir de 12h15  
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. BRUGERE Nicolas  
M. SIBE Maxime à M. QUANCARD Denis  
M. SOLARI Joël à M. RAYNAL Franck jusqu'à 11h45  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Bordeaux - Projet de Centre Culturel et Touristique du Vin - Subvention de fonctionnement pour l'année 2013 à l'association C.C.T.V - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association de préfiguration du Centre Culturel et Touristique du Vin a pour objet de mener les travaux et études et travaux préalables à la création, à Bordeaux du Centre Culturel et Touristique du Vin. Dans ce cadre, elle est chargée d'assurer le pilotage des travaux et études préalables au lancement du concours de maîtrise d'œuvre architecturale et scénographique de l'équipement envisagé et de finaliser le montage juridique, économique et financier, et accompagner son exécution.

Il est à noter que l'association assure ses missions pour la dernière année, la Fondation Reconnue d'Utilité Publique exploitante, en cours de constitution, devant assurer la prise en charge de la totalité des dépenses de l'association à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### **1- Rappel**

-Par délibération n° 2011/0361 du 27 mai 2011, le Conseil de Communauté a accordé à l'association de préfiguration du CCTV une subvention de fonctionnement de 420 000 € pour la période 2011 -2013.

Par délibération n°2012/0085 du Conseil de Communauté du 17 février 2012, ce dernier montant a été porté à 431 692,63 €.

- Redimensionnement du projet : afin de prendre en compte le nouveau projet architectural retenu par le jury de concours du 9 mai 2011, le budget d'investissement global a été réévalué à 63 000 000 € H.T. La participation de la Communauté Urbaine a ainsi été portée à 9 000 000 € dans le cadre du contrat de co-développement 2012-2014 (FA n°31), passé avec la Ville de Bordeaux, dont 500 000 € réservés au fonctionnement de l'association. En effet, par décision du conseil d'administration de l'association du mois de décembre 2010, il était prévu de financer l'association de 2011 à 2015 par une subvention de fonctionnement de 2 500 000 €, soit 500 000 € impartis à chaque membre fondateur.

La participation de la Communauté Urbaine au budget d'investissement du CCTV est ainsi de 8 500 000 €.

- La délibération n°2012/12/45 du Conseil de communauté du 21 décembre 2012 a acté ce nouveau montant de la participation communautaire.

## **2 – Programme d'actions 2013 de l'association**

Les actions qui pourront être mises en œuvre pour l'année 2013 par l'association concerneront le suivi des travaux d'aménagement du futur C.C.T.V (A) et la participation à un certain nombre de manifestations (B).

### **A – Actions liées à la mise en œuvre du futur C.C.T.V**

Il s'agira de porter les études et travaux préalables au futur Centre Culturel et Touristique du Vin à Bordeaux dans le cadre de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage de la ville de Bordeaux.

En 2013, les principales actions porteront sur :

- la réalisation du programme détaillé du parcours permanent,
- l'approfondissement du projet scientifique,
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage générale concernant la phase projet Dossier Consultation des Entreprises (DCE), particulièrement pour l'accueil des visiteurs et la scénographie,
- la diffusion du projet architectural à l'échelle régionale, nationale et internationale auprès des acteurs du monde du vin et du grand public.

### **B – L'association participera également à un certain nombre de manifestations ayant vocation à développer l'attractivité du territoire de l'agglomération :**

#### **Evènementiel :**

- Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre au printemps 2013,
- Participation à Vinexpo Bordeaux du 16 au 20 juin 2013.

#### **Communication :**

- Développement du site internet et du profil facebook,
- Pérennisation de la newsletter,
- Renouvellement des supports de communication et du dossier de presse.

#### **Déplacements et missions :**

- Contenus scientifiques et culturels : visites de sites, d'expositions, prises de contacts régionaux, nationaux et internationaux, colloques,
- Rendez-vous avec les acteurs institutionnels du monde du vin,
- Benchmarking.

## **3 – Le budget 2013**

Les 500 000 € alloués à l'association CCTV par la Communauté Urbaine pour son fonctionnement sont répartis de la façon suivante :

- 197 794,97 € en 2011,
- 233 707,96 € en 2012,

- 130 442,20 € sollicités en 2013.

Le montant total ainsi attribué de 2011 à 2013 s'élèverait à 561 945,13 €, faisant apparaître un dépassement de 61 945,13 €.

Pour rester dans le budget autorisé, le conseil d'administration du CCTV du 8 octobre 2012 a proposé que l'association ne perçoive pas le solde de la subvention 2012, soit 46 741,59 €, et que 15 419 € soient déduits du montant de la subvention de fonctionnement accordée par la Communauté Urbaine en 2013, la ramenant ainsi de 130 442,20 € à 115 023,20 € (arrondie à 115 023 €), conformément au budget ci-dessous :

<b>DEPENSES</b>	<b>€ T.T.C</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ T.T.C</b>	Subvention à verser après déduction des avances perçues
Achat d'études et matériel	119 806,64	CRA	130 442,20	130 442
Services extérieurs,	47 979,29	CUB	130 442,20	115 023
Autres services extérieurs	152 917,00	Ville de Bordeaux	130 442,20	68 281
Impôts et taxes	37 586,00	CIVB	130 442,20	68 281
Salaires	561 069,51	CCIB	130 442,20	68 281
Mise à disposition fonds de dotation	- 267 147,44			
<b>TOTAL</b>	<b>652 211,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>652 211,00</b>	<b>450 308</b>

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

#### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération n°2011/0361 du Conseil de Communauté du 27 mai 2011,

**VU** la délibération n°2012/12/45 validée par le Conseil de Communauté du 21 décembre 2012,

**VU** la fiche - action n°31 du contrat de co-développement 2012-2014 passé avec la Ville de Bordeaux,

**VU** le compte rendu du conseil d'administration du CCTV du 8 octobre 2012.

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT** que le conseil d'administration de l'association Centre Culturel et Touristique du Vin du mois de décembre 2010 a sollicité une contribution de chaque membre fondateur de 500 000 € pour la période 2011-2014, sur la base d'un budget global de fonctionnement de 2.5 millions d'€.

**CONSIDERANT** que le conseil d'administration du CCTV du 8 octobre 2012 a arrêté que l'association CCTV ne sollicitera pas le solde lors de la présentation de son rapport d'exécution de l'année 2011 (46 741,59 €) et qu'au regard des montants réglés en 2011 et

2012, la subvention de fonctionnement à verser pour 2013 à l'association CCTV sera ramenée de 130 442,20 € à 115 023 €.

## **DECIDE**

**Article 1** : il est décidé que la Communauté Urbaine de Bordeaux accorde une subvention de fonctionnement à l'association CCTV de 115 023 € pour l'année 2013,

**Article 2** : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée afférente aux conditions de règlement de la subvention au titre de l'année 2013

**Article 3** : la dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, s/fonction 900, CRB BD00 ;

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 18 janvier 2013,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
28 JANVIER 2013**

**PUBLIÉ LE : 28 JANVIER 2013**

M. NICOLAS FLORIAN